



AFFAIRES

Vie au travail

« Ouvre ta caméra ! »



PHOTO GABBY JONES, ARCHIVES BLOOMBERG

Idéalement, les caméras restent toujours allumées pendant les réunions afin que tout le monde puisse se voir.

Bien qu'elles soient devenues quotidiennes et banales, les réunions en visioconférence en télétravail n'ont pas d'étiquette claire ou de

règles préétablies. Un point semble faire l'unanimité : les rencontres à distance devraient toujours se faire avec la caméra allumée. Toutefois, les exceptions existent.

Publié hier à 9 h 00



MAUDE GOYER
Collaboration spéciale



« C'est insultant et ça manque de respect ! »

Chloé Simard, 36 ans, est chargée de projet en environnement. Elle travaille à 100 % de la maison et passe la majorité de ses journées en Zoom. Elle déplore que certains de ses collègues n'allument pas leur caméra en réunion.

« Certains ne le font jamais, lance-t-elle, et ma patronne ne dit rien. Je trouve ça plate et frustrant. On n'a pas la même lecture, on n'a pas les mêmes échanges, lorsqu'on ne voit pas la personne. »

Elle n'a pas tort. Selon François Courcy, professeur de psychologie à l'Université de Sherbrooke, 55 à 58 % de la communication passe par le non-verbal. Le ton de la voix, à lui seul, représente 38 % de la communication.

« Ça part mal si la personne ne parle pas pendant la rencontre et qu'on ne la voit pas », dit-il.

Règles claires

Sans ces infos, cruciales pour bien communiquer, l'interlocuteur ne peut ajuster son discours. Idéalement, les caméras restent toujours allumées pendant les réunions afin que tout le monde puisse se voir.

Dave Saint-Amour, professeur au département de psychologie de l'UQAM, est du même avis. Il croit qu'une réunion en « présentiel » est toujours préférable, mais si

elle se fait à distance, elle a avantage à être bien préparée.

Ce que ça signifie ? Tout d'abord, que les règles soient annoncées. « Qu'est-ce qui est permis et qu'est-ce qui ne l'est pas ? demande-t-il. Ça doit être clair et limpide pour tout le monde. Est-ce qu'il est dit qu'on souhaite que les caméras restent ouvertes ? »

Les réunions en visio ne doivent pas être trop longues, rappelle M. Saint-Amour.

« Après chaque heure ou heure et demie, on devrait s'accorder dix minutes de pause, dit-il. Aussi, pendant la réunion, si on veut se lever, s'étirer, se moucher, on peut éteindre momentanément. C'est pour notre bien. »

Pauses mentales

Il précise que le cerveau a besoin de repos cognitif : en réunion sur Zoom, les travailleurs se sentent observés, dans une sorte d'état d'alerte constant, comme s'il fallait être prêt à réagir en tout temps.

« On est tous un peu parano, commente-t-il, notre cerveau va assumer qu'il y a toujours au moins une personne qui nous regarde. On reste donc sur la sellette. On a tendance à interpréter tous les petits signes, à tomber en hypervigilance. »

L'attention n'est pas éternelle, souligne Dave Saint-Amour : en moyenne, notre cerveau reste attentif sur une tâche, de façon soutenue et efficace, de 20 à 30 minutes.

Garder sa caméra allumée pendant la réunion en visio, c'est aussi une affaire de culture d'entreprise. Si tout le monde le fait, c'est plus embêtant d'éteindre...

Vie privée

Il existe quelques bémols, croit François Courcy. Par exemple, si quelqu'un mange ou a une limitation technologique (mauvaise connexion, aucun ordinateur accessible, etc.). Ou encore, si la réunion se tient en dehors des heures normales de bureau. « Il faut s'ajuster, dit-il. Je pense que c'est important de rester flexible et de respecter la vie privée. »

Selon lui, le discernement et le jugement sont importants. Les attentes doivent être nommées et idéalement, c'est l'animateur de la réunion qui les annonce en début de rencontre.

L'enjeu d'être visible ou non à l'écran dépend aussi du format et de l'objectif de la réunion.

« Si c'est une conférence où 100 personnes sont en ligne, c'est différent, croit M. Courcy, on n'a pas à être à l'écran. C'est aussi lié au sujet. Par exemple, dans une conférence sur la santé mentale et le suicide impliquant 60 personnes, personne n'avait ouvert sa caméra... Ça ne marche pas ! On a l'impression de parler dans le vide pour un sujet délicat. »

En bref, si la rencontre est bidirectionnelle et qu'il y a des échanges, il est avisé que tous gardent leur caméra allumée.

Se regarder à l'écran

Un truc à explorer : choisir un mode où seule la personne qui parle apparaît à l'écran ou encore, où chaque participant apparaît dans une fenêtre de grosseur égale. Cela enlève un peu de pression à ceux qui assistent à la réunion.

Et pour en finir avec la dysmorphie, soit le fait de se préoccuper des défauts perçus de l'apparence physique qui ne sont pas visibles ou très peu par les autres, Dave Saint-Amour suggère de fermer la fenêtre où on se voit constamment.

« On peut se regarder dire bonjour, mais après, on ferme. Ce n'est pas naturel d'avoir un effet miroir et de se voir soi-même tout le temps ! »

Surplus records de 98,3 M\$ dans les coffres de la Ville

Le Journal de Québec · 07 mai 2025 · 5 · TAÏEB MOALLA

En 2024, la Ville de Québec a enregistré des surplus de 98,3 M\$, un record depuis la pandémie. Cela lui permettra d'investir davantage d'argent dans le logement social, dans la pérennité des infrastructures et dans le remboursement accéléré de la dette.

C'est ce que l'administration Marchand a fait savoir hier matin en point de presse, lorsqu'elle a dévoilé ses résultats financiers du 31 décembre 2024.

« La Ville de Québec est en bonne position financière malgré l'incertitude économique qui prévaut à l'échelle nationale et internationale. [...] C'est une bonne nouvelle qui nous sécurise pour l'année 2025 et les suivantes », s'est félicité Luc Monty, directeur général de la Ville de Québec.

VIGUEUR DU MARCHÉ IMMOBILIER

Le surplus s'explique en bonne partie par la vigueur du marché immobilier à Québec, qui a été stimulé par la baisse des taux d'intérêt.

La Municipalité a ainsi touché 41,6 M\$ de plus que prévu en droits sur les mutations immobilières en 2024 par rapport à 2023. En un an, 1000 actes de vente de plus ont ainsi été conclus. Rappelons d'ailleurs que les paliers de la taxe de bienvenue ont été augmentés au même moment. Aussi, la vente d'actifs immobiliers, notamment au centre de tri, a fait entrer 18,3 M\$ de plus que programmé dans les coffres de la Ville.

L'administration Marchand a insisté sur le fait que « le niveau de taxation est bon », soulignant qu'elle a touché 10 M\$ de moins que prévu de revenus de taxes en 2024.

Le maire Marchand a d'ailleurs affirmé qu'une utilisation des excédents pour faire baisser les taxes municipales aurait « pué l'électoratisme ».

MOINS CHER QUE PRÉVU

Du côté des dépenses, les opérations de déneigement ont finalement coûté 9,9 M\$ de moins que prévu ; les charges de l'employeur, 20,4 M\$ de moins.

Le taux de cotisation à la CNESST par exemple a diminué, car moins d'accidents de travail sont survenus.

Cela améliore automatiquement la cote d'assurance, a expliqué M. Monty.

L'argent ainsi dégagé permettra à la Ville d'investir davantage dans le logement social (25 M\$), dans la pérennité des infrastructures (10 M\$) et dans la réduction de la dette (5 M\$).

Comme Le Journal le révélait lundi, la Ville consacra 5 M\$ de plus que prévu afin de rembourser sa dette plus rapidement.

Bruno Marchand, maire de Québec, a avoué qu'il fait de l'enjeu de la dette une véritable « obsession » pour limiter les frais d'intérêt et pour montrer aux contribuables « qu'[ils] gère[nt] leur argent comme la prunelle de [leurs] yeux »

« Les cons, ça ose tout ! C'est même à ça qu'on les reconnaît », disait le dialoguiste Michel Audiard.

S'il y a une phrase qui résume Donald Trump, c'est bien celle-là.

Rouvrir la prison d'alcatraz, tourner Le Seigneur des anneaux à Beverly Hills, relancer l'économie en ouvrant des usines, payer les immigrants pour qu'ils s'autoexpulsent, insulter le leader d'un pays qui tient tête à un dangereux dictateur, financer des études sur les liens entre l'autisme et les vaccins, signer un décret pour augmenter le débit des pommeaux de douche...

Trump se fout de ce que vous pensez, il fonce !

Des idées, en veux-tu, en v'là ! Une par minute !

Qu'importe si elles tiennent la route ou pas, ou si elles sont efficaces ou non.

L'important est de bouger ! De s'activer !

Tiens, on va rouvrir les mines de charbon !

Une autre idée !

Je ne peux pas m'en empêcher, ça sort tout seul !

ET POURTANT, IL BOUGE !

Cela dit, comme l'écrivait le cinéaste Paul Schrader sur Facebook cette semaine : « S'il y a une bonne chose à retenir du présent mandat de Trump, c'est que les gouvernements peuvent agir lorsqu'ils le veulent. »

Le gars bouge tout croche, mais il bouge !

C'est ce que ses supporteurs aiment chez lui.

Il agit !

Pas comme les autres présidents qui avaient tellement peur de choquer tel ou tel groupe qu'ils ne faisaient rien.

Trump, lui, se fout de ce qu'on pense de lui.

Il se fout même des lois, des tribunaux et de la Constitution !

Je veux aller par là ? Je vais y aller ! Et essayez de m'arrêter, vous allez voir !

Je vais m'entourer de yesmen, je vais mettre des beniouï-oui dans tous les postesclés de l'administration, et on va bouger !

On va peut-être reculer ou tourner en rond, mais au moins, il y aura du mouvement !

« Quand on veut, on peut », dit le Grand Orange.

Pourquoi les autres présidents ne faisaient-ils pas de même ?

ET QUE ÇA SAUTE !

Je parlais, l'autre jour, d'un Ontarien qui s'est fait poser un vagin à côté de son pénis.

« Au XXIE siècle, l'être humain n'accepte plus la moindre limite à ses désirs, le moindre obstacle.

La biologie ? On s'en fout ! Je veux avoir deux organes génitaux, j'en aurai deux ! Et mon enfant aura trois pères et quatre mères ! »

Eh bien, Trump c'est ça.

C'est un homme de son époque.

Pourquoi un président devrait-il être limité par des lois et la Constitution ?

Faites-moi sauter toutes ces barrières !

Certains se foutent de la science ou de la biologie, moi, je me fous de la justice et des règles usuelles de la politique !

Qui a dit qu'un président ne devait siéger que pour deux mandats ? Qu'il faut estimer ses adversaires ? Ou respecter les médias ?

« Au XXI^e siècle, les démiurges réinventent la réalité et façonnent le monde selon leurs désirs », écrit Giuliano Da Empoli (Le mage du Kremlin) dans L'heure des prédateurs, son dernier – et excellent – essai.

« Si l'ancien monde supposait des garde-fous, tout cela n'a plus la moindre valeur à l'heure des prédateurs. »

Les multinationales high-tech font ce qu'elles veulent.

Idem pour les nouveaux leaders.

On fonce droit devant, la pédale au plancher, et fuck les conséquences.

Attaqué par Hamad, Marchand jette les gants

La température a monté de quelques degrés dans la course à la mairie de Québec

Le Journal de Québec · 07 mai 2025 · 5 · TAÏEB MOALLA

Accusé par Sam Hamad d'être « désespéré », le maire de Québec, Bruno Marchand, a accepté de jeter les gants. Il a accusé son principal rival de dire « n'importe quoi » au lieu de « s'appuyer sur des faits ».



À moins de six mois du scrutin municipal, la température a monté de quelques degrés entre les deux politiciens que le dernier sondage, réalisé en septembre 2024, place au coude-à-coude pour la course à la mairie de Québec.

« Si vous jouez aux échecs et que vous dites : “Ma dame, elle vole puis elle tire des missiles”, on ne peut pas jouer aux échecs. On est dans un autre paradigme », a contre-attaqué le maire sortant en tentant de ridiculiser son adversaire.

D'après lui, « ça n'augure rien de bien pour la suite. Si l'on ne peut pas s'appuyer sur des faits, que tout est discutable et qu'on est que sur des impressions, ça ne fait pas de grands débats ».

Bruno Marchand a notamment reproché à son concurrent de ne pas se baser sur « les faits » lorsqu'il parle du projet de tramway.

« Il dit qu'il n'y a pas d'entente : il y a une entente. Il dit qu'il ne la respectera pas : il est obligé de la respecter. Il dit qu'il n'y aura pas de frais, puis il y en a. C'est zéro en trois », s'est-il moqué, sourire en coin.

Le maire a également décoché une flèche à Équipe Priorité Québec (EPQ), qui compte deux élus municipaux et qui est en discussion avancée avec Leadership Québec, nouveau parti de M. Hamad.

« C'est peut-être normal qu'il y ait une alliance possible avec Équipe Priorité Québec parce qu'eux autres, en matière financière, ils ne se sont jamais gênés pour dire n'importe quoi », a enchaîné M. Marchand.

NOUVEAUX DÉLAIS

Convenant qu'il n'a pas de contrôle sur le programme de Sam Hamad, le maire de Québec a néanmoins pressé l'ancien ministre libéral de rendre rapidement publics les détails de son projet de mobilité pour qu'il puisse y avoir un débat à ce sujet.

« J'espère le voir. Encore faudrait-il qu'il existe, a-t-il raillé. S'il n'est pas capable de le présenter maintenant, ça démontre aussi qu'il n'est pas prêt. »

CONSULTATIONS CITOYENNES

Affublant Stevens Mélançon, chef par intérim D'EPQ, du titre de « porte-parole » de Sam Hamad, Bruno Marchand est également revenu sur une déclaration faite hier par M. Mélançon.

Ce dernier a laissé entendre qu'il y aura des consultations citoyennes sur le projet de transport qui sera présenté par M. Hamad pour s'assurer de son « acceptabilité sociale ».

« Rajoutez ça dans les délais. Ça ne marche sous aucune expérience faite n'importe où au Canada », a fait remarquer le maire en énumérant les multiples étapes qu'il faudrait franchir par la suite. Hier soir, l'attaché de presse de M. Hamad a fait savoir au Journal « qu'on n'a jamais parlé de consultations avec M. Mélançon ».

« IL DIT QU'IL N'Y A PAS D'ENTENTE : IL Y A UNE ENTENTE. IL DIT QU'IL NE LA RESPECTERA PAS : IL EST OBLIGÉ DE LA RESPECTER. IL DIT QU'IL N'Y AURA PAS DE FRAIS, PUIS IL Y EN A. C'EST ZÉRO EN TROIS. » – Bruno Marchand, maire de Québec, au sujet de son rival Sam Hamad sur le projet de tramway

Les pouvoirs magiques de Sam Hamad

Le Journal de Québec · 07 mai 2025 · 4 · Chroniqueuse politique karine.gagnon@quebecormedia.com

Sam Hamad a beau avoir été député et ministre durant 14 ans, il n'est pas doté de pouvoirs magiques qui lui permettraient de réaliser le plus grand projet de l'histoire de Québec en quatre ans, alors qu'il aura fallu plus de 15 ans à la Ville et aux gouvernements.



C'est pourtant ce qu'a fait miroiter M. Hamad, dans une série d'entrevues accordées la semaine passée à des médias, dont Le Journal de Québec.

En lisant et en écoutant les propos de M. Hamad sur le tramway, j'ai cru revenir aux élections municipales de 2021.

Le parti Québec 21 avait alors laissé entendre que les citoyens, en allant voter aux élections municipales, choisissaient entre un tramway, défendu par Bruno Marchand, et un métro léger, le VALSE, qu'il présentait.

IMPORTANTES CONSÉQUENCES

Le fait est que Québec 21 et son chef ne pouvaient prétendre réaliser un projet qui, contrairement au tramway, n'existait que sur papier.

Il n'avait pas été étudié et n'avait obtenu aucun financement.

C'était comme si on pouvait tout revirer sur un dix cents, comme on dit en bon québécois, sans délai ni conséquences.

Au contraire, en reprenant le processus avec un nouveau mode, on repartait de zéro.

Il aurait fallu l'étudier, le présenter au gouvernement du Québec, qui aurait dû le prioriser, puis le présenter au gouvernement fédéral afin d'obtenir son financement.

Ce faisant, la Ville aurait aussi perdu les trois milliards de dollars de financement destinés au tramway, qui faisaient l'objet d'une entente.

Cette somme perdue aurait abouti dans une autre ville canadienne, pour un autre projet de transport collectif.

MÊME PROBLÈME

Quatre ans plus tard, c'est exactement ce qui se produirait si on devait revenir à un nouveau projet, comme Sam Hamad le souhaite à son tour.

Ce serait cher payé pour répondre aux ambitions d'un autre politicien qui a clairement fait le calcul que ça pouvait être payant dans l'urne de fédérer le vote des opposants au tramway.

À la différence de ce qui s'est passé en 2021, Sam Hamad dit vouloir partir du plan CITÉ, présenté par CDPQI l'an passé.

Mais dans ce rapport, il est très clairement expliqué que le tramway est le meilleur mode, d'après de nombreux critères.

C'est aussi la conclusion que tracent de nombreux rapports et études depuis près de 55 ans, comme je l'écrivais hier.

M. Hamad oublie aussi de dire que près de 600 millions de fonds publics ont été dépensés jusqu'à présent en travaux préparatoires.

Il s'agit de fonds publics qui seraient gaspillés en bonne partie pour repartir à zéro avec un projet sous-capacitaire et moins adapté pour Québec.

En 2025, on devrait être ailleurs et aller de l'avant.

LES BANLIEUES

M. Hamad dit vouloir rejoindre les banlieues. C'est le but d'un réseau structurant, mais pour y parvenir, il faut partir au centre, dans le secteur le plus achalandé.

On déploie ensuite dans les banlieues lors d'autres phases.

Cette façon de faire est scientifique, bien que complexe. Mais l'expliquer, c'est la responsabilité que devrait porter tout élu responsable qui veut le meilleur pour sa ville.

Sam Hamad a dit se désoler de voir la division au pays, qui nous affaiblit. Le tramway s'avère le sujet le plus polarisant à Québec.

S'il souhaitait vraiment rassembler, il ne ferait pas le choix de jeter ainsi de l'huile sur le feu.



QUÉBEC

Rapport annuel 2024 de l'Ombudsman : à l'écoute de la population

7 mai 2025

Le Bureau de l'ombudsman de la Ville de Québec a déposé, à la séance du conseil municipal, son [rapport annuel 2024](#) dans lequel il fait état des 295 demandes traitées durant la dernière année. Cela représente une hausse de 24,5 % comparativement à l'année 2023.

Cette augmentation est en partie attribuable aux efforts effectués pour faire connaître le Bureau auprès des citoyennes et des citoyens. Le nombre total de demandes reçues est de 442, mais 147 ne relevaient pas de la compétence du Bureau de l'ombudsman, car n'étant pas reliées aux services municipaux.

L'urbanisme demeure en tête des préoccupations. Ceci peut notamment s'expliquer par la complexité du contenu et de l'application de la réglementation dans ce domaine. En plus de la réglementation municipale, la législation provinciale peut également ajouter des obligations et susciter des questions au sein de la population.

Le sujet circulation et stationnement arrive en deuxième place. Le Bureau de l'ombudsman constate que les moyens sont limités face à des comportements téméraires d'automobilistes lorsque la signalisation est adéquate.

Le Bureau de l'ombudsman contribue à rétablir le dialogue entre les personnes plaignantes et l'administration municipale. À la suite de son intervention, les citoyennes et citoyens peuvent obtenir des explications claires ou encore discuter de solutions possibles. Le dialogue permet aussi à l'administration municipale d'être mieux informée d'une problématique et d'entamer une démarche pour apporter les améliorations nécessaires.

Faits saillants

- 295 demandes traitées :
 - Hausse de 24,5 % par rapport à l'année 2023;
 - 30,5 % ont nécessité une intervention auprès de l'administration municipale;
 - 50 % ont été redirigées vers l'administration municipale, car les recours administratifs des citoyens n'étaient pas épuisés;
 - 71,6 % des demandes ont été traitées en moins de dix jours et 86 % en 30 jours ou moins.
- Principaux motifs de plainte :
 - Atteinte aux droits (92);
 - Insatisfaction quant à l'application de la réglementation (40);
 - Long délai de réponse ou de traitement (38).
- Principaux sujets de plainte :
 - Urbanisme (52);
 - Circulation et stationnement (47);
 - Déneigement (20).

Au service de la population depuis 2004

Le 19 janvier 2004, le Bureau de l'ombudsman était créé par une résolution du conseil municipal. Depuis ses débuts, le Bureau de l'ombudsman a traité 4 903 plaintes (au terme de l'année 2024).

Le Bureau veille à ce que chaque voix soit entendue, que chaque plainte soit traitée avec équité et que chaque décision administrative soit soumise à un examen rigoureux. Il reçoit les plaintes des citoyennes et des citoyens qui s'estiment lésés par une décision ou un acte de l'administration municipale. Indépendant, il relève du conseil municipal et est chargé d'agir à titre de protecteur du citoyen.

Dernier recours non judiciaire, le Bureau cherche des solutions, donne des avis et formule des recommandations aux directions et aux services concernés. Ainsi, en plus de résoudre des problèmes, il contribue à améliorer la qualité des services à la population.

Le rapport annuel 2024 peut être consulté au ombudsman-villedequebec.qc.ca.

1,3 M\$ pour les travailleurs de 55 ans et plus

Le Journal de Québec · 07 mai 2025 · 24 · LOUIS DESCHÊNES

Québec passe à la deuxième vitesse afin de soutenir les entreprises qui embauchent des travailleurs de 55 ans et plus en investissant 1,3 M\$ dans le service d'accompagnement. Via le Conseil du patronat du Québec (CPQ), quelques entreprises avaient déjà bénéficié de ce service qui en sera à sa deuxième phase.

L'aide est maintenant disponible pour les entreprises de toutes les régions de la province et elle permettra à des Québécois de prolonger leur carrière ou de retourner sur le marché du travail.

MESURES

Un horaire flexible, l'allègement de la charge de travail et un environnement plus accueillant sont au coeur des mesures proposées par les spécialistes en ressources humaines.

« Les résultats de la première phase du projet ont été très concluants. On a vu que ça répondait à un réel besoin », affirme la ministre de l'emploi Kateri Champagne Jourdain.

Lors de cette première phase, PCI automatisation industrielle a été l'une des premières entreprises au Québec a collaboré avec le CPQ afin de garder ses travailleurs.